

## **Des estives bien intégrées constituent, malgré des coûts d'usage élevés, un solide atout pour les exploitations allaitantes : résultats d'observations sur 5 ans dans le Cantal**

*D. CAYLA (1), R. BOUCHY (2), G. LIENARD (3)*

*(1) CEMAGREF, Division PEA (Riom)*

*(2) Chambre d'Agriculture du Cantal (Aurillac)*

*(3) Laboratoire d'Economie de l'Elevage, INRA (Theix)*

**RÉSUMÉ** – Le fonctionnement d'exploitations cantaliennes qui utilisent la transhumance a été observé sur 5 ans. Il en ressort que l'estive se maintient sur les surfaces d'altitude juridiquement rattachées aux exploitations. Leurs modes d'usage varient en fonction de leur potentiel mais elles sont fortement intégrées dans le système. Cela est surtout le fait de cheptels allaitants de race Salers. Les charges foncières représentent le facteur majeur de coût de l'estive ; des coûts d'usage élevés pénalisent surtout l'estive lointaine. Les mesures liées à la réforme de la PAC sont pour l'instant plutôt favorables à ces structures ; le devenir de ces zones d'altitude, essentielles pour le tourisme, reste lié à celui de l'élevage allaitant et aux mesures qui lui seront appliquées.

## **Well integrated summer mountain pastures are, in spite of high recurrent costs a strong advantage for suckler cattle systems ; analyse of farms results in Cantal, over 5 agricultural years**

*D. CAYLA (1), R. BOUCHY (2), G. LIENARD (3)*

*(1) CEMAGREF, Division PEA (Riom)*

**SUMMARY** – The functioning of farms which system uses summer mountain pastures in Cantal has been observed during five agricultural years. This shows that summer mountain pastures persist mainly on altitude lands juridically bound with cattle farms. Their management differ in accordance to their production potential and they are strongly integrated in the farming system. They are specially used by suckler cattle system with Salers breed. Land costs are the greater factor of recurrent costs of summer mountain pastures ; high recurrent costs penalize especially distant summer mountain pastures. The CAP reform is -for the moment -rather propitious to these farms ; the future of these highland pastures, essential for the tourism, is dependant of suckler cattle systems and of the regulations that will rule these systems.

## INTRODUCTION

Dans le Massif Central, la transhumance valorise de vastes territoires d'altitude. Les territoires des « unités pastorales » s'étendent maintenant sur 80 000 ha dans le Cantal et 20 000 ha dans le Puy-de-Dôme (SCEES 1990). Ils représentent un enjeu considérable. Ces surfaces recevront des bovins si l'intérêt en est supérieur aux solutions alternatives - agrandissement et/ou intensification de la base, diversification - et si l'estive s'intègre bien dans les systèmes utilisateurs. Par les paysages qu'elles offrent, elles constituent un atout essentiel pour le développement actuel et futur des activités touristiques. Elles apportent enfin un support d'image pour la valorisation des productions de la région. L'estive recouvre 3 réalités :

**Montagne** : surface d'altitude rattachée au plan juridique à l'exploitation et distante d'une dizaine à plus de 100 kilomètres. C'est la forme essentielle de transhumance.

**Mises en pension** chez des particuliers ou dans des coopératives ; cette forme de transhumance est accessoire.

**Sectionnaux** de la commune valorisés par des ayants droit souvent sous forme collective.

La pérennisation de l'estive suscite des interrogations du fait de son coût élevé et de certaines contraintes qu'elle entraîne pour le travail et la gestion des troupeaux. L'abandon de ces vastes territoires d'altitude au cœur du Massif Central, leur retour à la friche et à la forêt, entraînerait des conséquences négatives pour le paysage et les activités touristiques. C'est pourquoi un réseau observatoire de 20 exploitations a été mis en place en 1989-90 pour 5 ans, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Cantal (CAYLA et al 1995). L'objectif était de bien comprendre le fonctionnement des exploitations et les interrelations entre le mode d'exploitation de l'estive, la gestion des surfaces de base, celle du troupeau, et d'établir les résultats économiques d'ensemble.

## 1. SYSTÈMES UTILISATEURS

### 1.1. LES UTILISATEURS PRATIQUENT TOUS L'ÉLEVAGE ALLAITANT EN MODE EXCLUSIF OU ASSOCIÉ

**Les allaitants d'altitude** compensent une surface de base souvent étroite par un fort recours aux estives ; en moyenne 65 ha de montagne pour 76 ha de surface fourragère de base ; la plupart pratiquent une estive proche. Leur cheptel allaitant est en moyenne de 95 vaches Salers dont 80 % des veaux nés sont croisés. La productivité du travail atteint 54 UGB/UTH. Le système fourrager repose sur la prairie naturelle et le foin avec des frais de la SF réduits ; le chargement de la base approche 1,2 UGB/ha de SF. En 1993/94 ces élevages dégagent une marge par UGB Salers supérieure à 3 800 F grâce à leur conduite économe ; le revenu atteint 116 000 F par travailleur dont trois quarts d'aides.

**Les doubles troupeaux du Bassin d'Aurillac et Châtaigneraie** détiennent en moyenne 64 ha en montagne « lointaine » pour 100 ha de base. Le cheptel allaitant, aussi développé que chez les allaitants d'altitude, en moyenne 121 UGB Salers dans les deux cas, comporte moins de vaches parce qu'ils pratiquent l'engraissement de taurillons et génisses. S'y ajoute un troupeau de laitières spécialisées (Holstein ou Montbéliardes) de plus de 40 têtes par exploitation (180 000 kg de lait/an). Le système fourrager repose sur la prairie temporaire et le maïs fourrage, avec

ensilage et des frais fourragers élevés/ha SF. Le chargement de la base atteint en moyenne 1,5 UGB/ha de SF. En 1993/94 ces élevages dégagent une marge/UGB Salers médiocre de 3 300 F à cause des intrants : plus de 1 660 F de frais bovins et SF/UGB Salers contre 880 F pour les allaitants d'altitude ; mais grâce à l'importance des structures ils dégagent le meilleur revenu, soit 170 000 F / travailleur dont moitié en aides.

**Les doubles troupeaux en altitude**, de « petite » dimension pour la région avec 46 ha de base et 24 ha de montagne, pratiquent une estive proche. Le troupeau allaitant atteint 40 UGB et moins de 30 vaches avec peu de croisement et une production de génisses d'élevage Salers. Le troupeau laitier comporte un peu plus de 20 UGB lait dont 18 Holstein ou Montbéliardes (100 000 kg de lait/an). Le système fourrager repose sur la prairie naturelle en partie ensilée (enrubannage) avec des frais SF modérés. Le chargement de la base est comparable à celui des allaitants d'altitude. Ces élevages dégagent la meilleure marge par UGB Salers car le produit bovin élevé, conforté par des génisses d'élevage, s'accompagne de charges de la SF faibles. Elles dégagent aussi et pour la même raison une marge/UGB lait supérieure aux double troupeaux du Bassin d'Aurillac, 6 300 F contre 4 700 F. Mais la faible dimension économique (30 UGB/UTH) limite le revenu à 76 000 F/UTH dont la moitié en aides.

### 1.2 DES ÉVOLUTIONS MARQUÉES PAR LA RÉFORME DE LA PAC ; sur les 5 années :

*La surface en herbe de la base* augmente de près de 10 % ; l'évolution est plus marquée de la 4<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> campagne avec l'arrivée de la prime à l'herbe.

La surface d'herbe ensilée double en 5 ans avec la technique de l'enrubannage.

*L'effectif de cheptel* progresse de plus de 11 % mais le cheptel allaitant s'accroît de 21 UGB Salers par exploitation et la composante lait perd 8 UGB lait ; en fait le cheptel laitier reste stable dans les élevages en race spécialisée alors que les élevages en système traditionnel Salers adoptent l'allaitant pur ou une composante lait en race spécialisée ; ces évolutions sont accélérées par la réforme de la PAC.

*Le revenu par travailleur*, médiocre au cours des 4 premières campagnes, s'améliore avec la nouvelle PAC : conjonction de cours satisfaisants et arrivée des nouvelles aides.

## 2. L'UTILISATION DES ESTIVES RESTE FORTE

### 2.1. LA TRANSHUMANCE EN MONTAGNE SE MAINTIENT

De 1990 à 1994, l'effectif bovin augmente en moyenne de 12,7 UGB par élevage dont 5,9 nourries sur des montagnes rattachées aux exploitations. Si l'effectif estivé en montagne augmente, par contre mises en pension et estive sur sectionnaux fluctuent à la baisse. Au total, l'effectif transhumé s'accroît de 3,9 UGBa, soit le tiers de l'augmentation globale de cheptel et la proportion moyenne d'animaux nourris à l'estive, toutes formes d'estives confondues, change peu.

*UGB annuelle nourrie à l'estive = Somme des journées d'UGB à l'estive/365*

Le taux d'intégration - (*UGB annuelles nourries à l'estive/UGBt*) X 100 - varie selon les exploitations : de moins de 10 % pour une estive sur sectionnal à titre exclusif, à un tiers des UGB annuelles pour des élevages qui transhument

la quasi-totalité de leur cheptel en période estivale ; les 2/3 estivent 20 à 28 % de leurs UGB.

**Tableau 1**  
**Evolution des effectifs estivés par exploitation**

(16 exploitations présentes sur 5 exercices)

Moyenne /exploitation	89/90	90/91	92/93	93/94	1ère à 5ème C.
UGBT	113,5	119,4	122,9	126,3	+ 12,7
UGBa montagne	20,2	25,0	26,0	26,1	+ 5,9
UGBa pension	3,6	2,3	2,2	2,2	- 1,5
UGBa sectionnaux	1,0	0,8	0,9	0,5	- 0,6
UGBa M+P+S	24,8	28,0	29,1	28,7	+ 3,9
UGBa M+P+S/UGBT %	21,9	23,5	23,7	22,8	

Sur cette période de cinq ans, deux événements influent sur le taux de transhumance. En 1989/1990 sécheresse et dégâts de campagnols affectent base et montagne ; les éleveurs chargent moins leurs montagnes, réduisent la durée de présence, mettent plus d'animaux en pension et achètent beaucoup d'aliments. En 1993/1994, avec la réforme de la PAC, les éleveurs augmentent la surface de base et le cheptel pour maximiser les primes : prime à l'herbe, primes au maintien des troupeaux de vaches allaitantes et aux bovins mâles, suppléments extensifs ; le chargement des montagnes se maintient et celui de la base agrandie baisse.

**2.2. LE TROUPEAU SALERS ALLAITANT EST LE POURVOYEUR QUASI EXCLUSIF** des estives, soit 95 % de l'effectif UGBa nourri à l'estive. Les Salers allaitantes et leurs veaux représentent trois quarts des UGBa à l'estive et les génisses Salers un cinquième, ce qui est élevé. Génisses laitières (et chevaux) fréquentent peu les estives sauf celles gérées par les groupements pastoraux.

**L'estive nourrit un tiers du troupeau allaitant du système double troupeau**

Les éleveurs en double troupeau estivent un maximum de bovins Salers afin de libérer la base pour le troupeau laitier : 34,2 % des UGB Salers nourries à l'estive contre 24,4 % en système allaitant (campagne 92/93).

**2.3. FONCTIONNEMENT DE L'ESTIVE EN MONTAGNE : UNE ADAPTATION À LA LOCALISATION ET AU POTENTIEL DES MONTAGNES**

- **Surface des montagnes** ; elle reste à l'identique avec 50 ha de moyenne ; les allaitants spécialisés détiennent les plus grandes montagnes, jusqu'à 120 ha.

- **Durée moyenne** ; 130 à 140 j selon années.

- **Chargement des montagnes**. En moyenne il approche 0,5 UGBa par ha de montagne et évolue peu. Mais il varie beaucoup entre les montagnes selon :

**L'altitude** : elle varie de 1 000 à 1 450 m avec une forte relation négative entre chargement et altitude ; cette dernière influence la durée de présence des animaux et le chargement instantané.

**L'apport d'engrais**, que facilite l'accès par camion, accompagne un chargement élevé.

**La surface de la montagne** : quand elle augmente, le chargement diminue ; les plus grands domaines d'estive se localisent toutefois en altitude.

**Le cloisonnement et la rotation** : le chargement augmente avec le nombre de parcelles entrant dans la rotation ; - 1/4 des montagnes a une seule parcelle, la moitié un cloisonnement peu élaboré, - 1/4 plus de 3 parcelles et très chargé. Mais les montagnes ayant le cloisonnement le plus élaboré se situent à plus basse altitude ; la surface des parcelles y est plus restreinte, elles reçoivent de l'engrais et sont pâturées sur une plus longue période.

**2.4. Peu d'incidence de l'estive sur les résultats zootechniques**

*Les élevages avec fort taux d'intégration de l'estive se caractérisent par :*

- un allongement du cycle de production ; ils mettent en marché des mâles maigres de 18 mois croisés dits « bourrets d'herbe », des génisses de 28-32 mois engraisées à l'herbe, des génisses âgées de 18-26 mois engraisées à l'auge et à partir de 1992/93 des taurillons finis ;

- une vente de veaux brouards plus lourds car ils reçoivent des concentrés à l'estive.

*Le recours intensif à l'estive est sans effet sur la réussite zootechnique ; ce résultat est important.*

### 3. DES COÛTS D'USAGE ÉLEVÉS MAIS VARIABLES SELON LES TYPES D'ESTIVE ET LA DISTANCE

#### 3.1. MONTAGNE ; L'ESTIVE LOINTAINE GÈNÈRE UN COÛT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉ

Sur 5 ans, le coût moyen par UGB estivée ressort à 1 296 F pour une estive proche et 2 394 F pour une estive lointaine, soit 85 % de plus. L'écart se retrouve sur la plupart des postes du coût d'usage.

**Tableau 2 - Estive en montagne : structure du coût suivant le lieu d'estivage**

(16 exploitations sur 5 campagnes)

Estive	Lointaine	Proche
UGBa estivées/exploitation	31,9	26,7
CHARGE F/UGBa estivée		
- Sanitaire, entretien, divers	86	50
- Engrais	163	89
- transport	332	2
- Surveillance	330	95
- Fermage + Foncier non bâti	1 035	681
- Charges sociales	448	378
Total F/UGBa	2 394	1 296

#### 3.1.1. Les charges foncières et sociales constituent les trois quarts du coût

Par rapport à la productivité des surfaces, les charges foncières, héritage d'une époque où ces montagnes produisaient des fromages à forte valeur ajoutée, sont très lourdes : les revenus cadastraux étaient aussi d'autant plus élevés que les communes où se trouvent ces unités pastorales n'avaient guère d'autres ressources que leur sol.

Les montagnes « lointaines » supportent les fermages plus élevés, en moyenne 468 F/ha. Localisées dans le Cézallier vers 1 200 m d'altitude, mises à bail par des propriétaires différents de la base, de dimension commode (50-70 ha), d'accès facile et réputées bonnes, elles sont recherchées, y compris par les éleveurs du Nord Aveyron. Les estives « proches », souvent en altitude plus haute (1 300-1 400m) autour des monts du Cantal, supportent des fermages moins onéreux : 310 F/ha en location individualisée, 368 F/ha en location « globalisée » (avec l'exploitation de base).

Ramenées à l'UGBa, les charges foncières s'élèvent en moyenne à 1 035 F pour les estives lointaines et 681 F pour les proches. Elles évoluent peu sur les 5 ans, l'augmentation du chargement tendant à les réduire un peu.

Les charges sociales étaient jusqu'en 1990 liées au seul revenu cadastral et pouvaient être estimées rigoureusement. Le régime transitoire qui a suivi, avec passage progressif de la base cadastrale à celle du revenu professionnel (avec interférence de la composition de la famille et du statut), rend l'évaluation de la part des charges sociales revenant à la montagne plus aléatoire. En moyenne sur les 5 ans, le coût est estimé à 448 F/UGBa en estive lointaine et 378 F en estive proche avec une tendance à la réduction

### 3.1.2. Le transport, deuxième facteur de handicap pour les estives lointaines

En hausse constante, le transport discrimine entre les 2 types d'estive : 332 F/UGBa pour les lointaines et 2 F/UGBa pour les proches, soit un surcoût de 1 F/UGBa/journée d'estive.

### 3.1.3. La surveillance : la hausse des effectifs estivés et l'optimisation des modes de surveillance atténuent le handicap d'une estive lointaine

En estive lointaine, les éleveurs tentent de réduire cette charge par une optimisation des contributions locales, aides pas ou peu rémunérées de retraités en remplacement de salariés, ce qui avec l'accroissement des effectifs permet de réduire en moyenne cette charge de 12 % sur les 5 ans.

### 3.1.4. Les engrais ; seules les montagnes très chargées reçoivent de l'engrais tous les ans

L'apport global d'engrais varie. Il est le plus élevé en 2<sup>e</sup> année suite à l'invasion de rats taupiers et à la sécheresse estivale qui ont précédé. Seuls 3 élevages détenant les montagnes les plus chargées avec 0,70 UGBa /ha, apportent de l'engrais tous les ans.

### 3.2. MISES EN PENSION : COÛTEUSES MAIS UTILES CAR ELLES CONFÈRENT DE LA SOUPLESE AU SYSTÈME

La mise en pension vient souvent en complément des montagnes rattachées aux exploitations, aussi concerne-t-elle des effectifs réduits. En moyenne sur 5 ans, la charge globale représente 2 845 F/UGBa soit 450 F de charges en plus (20 %) que pour l'estive en montagne à distance. Ce coût est constitué des frais de pension pour 2 530 F/UGBa (près de 90%), du transport pour 290 F/UGBa et de quelques divers. Mais l'éleveur est déchargé de tout souci ; en coopérative de transhumance les animaux reçoivent un service complet avec déparasitage, surveillance permanente, organisation du pâturage en rotation, aussi l'estive y est-elle plus

onéreuse que chez des particuliers : 2871 F/UGBa contre 2200 F/UGBa.

### 3.3. SECTIONNAUX DE VILLAGE : FAIBLE COÛT ET FAIBLE DEGRÉ DE SATISFACTION

Ces biens sectionnaux s'étagent de 1300 m à 1450 m reçoivent des effectifs réduits, 3 % des UGB estivées, et génèrent peu de charges. Mais ces terrains de qualité médiocre, peu productifs et sous-exploités supportent un chargement très inférieur à celui des montagnes et les utilisateurs se déclarent peu satisfaits. Il existe un réel risque d'évolution d'une part de ces surfaces vers la friche avec des conséquences négatives pour l'environnement.

### CONCLUSION

L'estive sur des montagnes liées aux exploitations s'intègre bien dans les systèmes allaitants du Cantal.

Cette pratique permet différents objectifs car l'estive peut avoir plusieurs fonctions ;

- L'intensification de l'exploitation en augmentant le cheptel nourri sur la surface de base.

- La diversification du système de production avec la séparation des territoires pâturés en été, doubles troupeaux où les laitières restent sur la base et les allaitantes transhumant, allongement du cycle de production en allaitant, avec la conservation des mâles entre 12 et 18 mois, voire la possibilité d'un retour à la production de bœufs.

- La sécurisation des systèmes extensifs d'altitude en facilitant la constitution des stocks.

La réforme de la PAC se révèle favorable à l'utilisation des estives qui bénéficient de la prime à l'herbe directement ou par l'intermédiaire des groupements pastoraux ; en outre les exploitations utilisatrices sont confortées par le supplément extensif et l'extension de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes aux élevages mixtes (quotas < 120 000 kg).

Mais des questions se posent sur le devenir de l'élevage allaitant dans la conjoncture actuelle et les hypothèses de réduction de la production de viande. Si le troupeau allaitant se réduit, il en sera de même de l'estive dont le coût d'usage reste élevé du fait d'éléments peu négociables (transport, impôts fonciers et autres) avec le risque d'abandon de surfaces qui, ne trouvant plus preneur, peuvent retourner à la forêt, voire à la friche, alors que leur maintien en paysage ouvert et entretenu reste essentiel.

### RÉFÉRENCES

D. CAYLA, R. BOUCHY, G. LIENARD, 1995 Etude technico-économique d'exploitations utilisant des estives dans le Cantal, campagne 1993-1994. Premiers effets de la réforme de la PAC. Etude concertée CEMAGREF PEA (RIOM), Chambre d'agriculture du Cantal (Aurillac), INRA Theix Laboratoire d'économie de l'élevage. 47 p + Annexes.

G. LIENARD et D. DEUDON 1970. Modèles de production de jeunes bovins à engraisser. L'exemple de l'Aubrac. Revue Economie rurale n° 85 pp 84 - 93.

SCEES 1990. Recensement des unités Pastorales en 1983. Etude N° 288. 140 p

E. BORDESSOULE 1994. Les montagnes du Massif Central - Espaces pastoraux et transformation du milieu rural dans les monts d'Auvergne. Thèse de doctorat. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand. 360 p.

G. LIENARD 1989. Aspects économiques de l'estive pour les exploitations In dossier n° 8 « Mieux utiliser les Estives », INRA-ENITA-Parc Régional des Volcans d'Auvergne, 11 p.